

ARGANA CLUB DE CHASSE

PROMOTEUR TOURISTIQUE

Gestion de zones de chasse touristique

CAILLES (2.10.2011 au 26.2.2012) (v.s.d.l.)

SANGLIERS (2.10.2011 au 26.2.2012) (t. les jours)

PERDRIX (2.10.2011 au 1.1.2012) (dim)

BECASSINES (2.10.2011 au 26.2.2012) (t. les jours)

Chasse mixte à un ou plusieurs des gibiers ci-dessus du 2 octobre 2011 au 26 février 2012

4 NUITS / 3 JOURS DE CHASSE MIXTE

Zones du nord, KENITRA, BENSLIMANE, Cailles, Bécassines, Perdrix, Sangliers

Chasseur: 963 Eur.

Accompagnant(e): 482 Eur.

Le prix comprend:

*L'accueil, les formalités de douane et de police à l'aéroport d'arrivée au Maroc.
Les transferts et transports à la chasse ou véhicule de location base 4 personnes.
L'hébergement en demi-pension, chambre double sur les territoires de chasse en hôtel ****.
La chasse avec guides et rabatteurs éventuels.*

Le prix ne comprend pas:

*Le transport aérien.
Les assurances.
Le permis de chasse, port d'arme et de chasse (300 Eur.)
Les pourboires extra et dépenses personnelles.
Le carburant du véhicule.*

Documents nécessaires à nous faire parvenir impérativement 1 mois avant votre départ pour le Maroc:

- Photocopie de votre passeport (3 premières pages).
 - Photocopie de votre permis de chasse avec volet de validation récent.
 - 4 photos d'identité
 - Numéro, marque, type et calibre du fusil
 - La journée de chasse en plus, demi-pension, chambre double et transports inclus: 244 Eur.
- Sauf Bécassine de 2 octobre à 26 février. Perdrix du 2 octobre à 1 janvier.
 - Votre chien est le bienvenu. Carnet de vaccins à jour. Voir compagnie aérienne Royal Air Maroc ou votre agent de voyages.
 - Le cota suivant l'arrêté annuel de Chasse (Réglementation au Maroc).
 - Avance de 100% sur tous produits mis en accord.

E-mail: argana.club.de.chasse@gmail.com

Site: www.chasseendirectaumaroc.com